



Accident du travail en mairie

Par **nouchka18**, le **21/04/2008** à **17:36**

bonjour,

j'ai 58 ans , la mairie m'a mise en longue durée , a cause de mon médecin qui parait'il n'a pas rempli les papiers correctement.

personne ne m'a demandé mon avis , je croyais que l'on pouvait avoir un poste aménagé .

est-ce que j'ai bien fait de saisir le tribunal administratif ?

me faut'il un avocat ?

merci de me répondre , je ne sais pas les procédures.